

Une année "tsunami" selon le maire

Après avoir salué les nouveaux arrivants sur la commune de Cabannes et remercié Li Recouletto et les tambourinaires présents, le maire Christian Chasson a présenté ses vœux à la nombreuse assistance présente, les élus et autorités ayant répondu à son invitation.

Contre le non cumul des mandats

Dans son introduction, le premier magistrat est revenu sur le fait marquant de 2017. Selon lui "cette année passée, notre paysage politique a connu un "Tsunami sans précédent au soir du 14 mai 2017. Qui aurait prédit quelques mois plus tôt, l'élection du plus jeune président de la République (39 ans) propulsé par des Marcheurs, inconnus, et se situant en dehors des grands partis politiques ?"

Parmi les décisions les plus marquantes Christian Chasson a pointé "le non cumul des mandats touchant directement nos Parlementaires. Je reste persuadé qu'il s'agit là d'une erreur majeure pour la démocratie et la représentativité territoriale ; le seul cumul à deux mandats électifs maire et parlementaire pouvait être garant de ne pas avoir dans le futur d'une part, des élus de terrains au contact direct de la population et de leurs préoccupations : les maires ; et d'autre part, des élus parlementaires qui seront à l'avenir totalement déconnectés de la base : les parlementaires."

Au niveau local : "Notre Plan



Christian Chasson a remis la médaille de la ville à Maria Grebowiec-Léonard.



/PHOTOS C.D.

Local d'Urbanisme a été approuvé par délibération du conseil municipal du 20 juillet 2017. Ce travail de longue haleine a été mené depuis 2011. Depuis le 11 septembre 2017, ce nouveau document est opposable et appliqué sur notre territoire. Il est l'expression d'un véritable projet pour notre commune et ses habitants actuels et à venir... À l'espace intergénérationnel, les travaux sont enfin terminés et les aménagements en cours de réali-

sation vont permettre très rapidement l'intégration des diverses associations qui sont, et nous le comprenons, impatientes d'y pratiquer leurs activités. Cet ensemble aura coûté 2,9 millions d'euros financé à 71 % par le Département, et 7 % par Terre de Provence Agglomération..."

Des logements sociaux

Concernant l'obligation de création de logements sociaux

le maire a tenu à faire le point sur ce dossier. Les travaux ont démarré sur trois chantiers différents : Chemin du Mas de la Poule pour la construction de 30 logements (la Municipalité s'étant réservé 5 lots viabilisés à bâtir pour des maisons individuelles réservées prioritairement à des jeunes Cabannais) ; terrain de l'ancienne salle municipale pour un projet de 28 logements et enfin les bâtiments grand rue, place de l'église et an-

cienne mairie vendus pour 11 logements...

"Pour terminer sur une note positive sur ce dossier, grâce au travail effectué pour mener à bien tous ces projets, à nos rencontres successives avec les différents services de l'État, nous avons appris par courrier reçu en mairie le 12 janvier 2018 que notre commune sortait de la carence. Mais ceci ne nous exonère malheureusement pas encore de nos pénalités (+100 000 euros en 2017)."

Le premier magistrat a ensuite décliné les projets pour 2018. Certains dossiers demandent à être complétés quant à leur financement. La population sera informée au fur et à mesure de l'évolution de ceux-ci. La sécurité, l'agriculture, la réfection des voiries, les affaires scolaires figurent en très bonne place sur l'agenda des prochains mois des élus.

Avant de partager le verre de l'amitié, le Coup de Cœur de l'année 2018 avec remise de la médaille de la ville est allé à Maria Grebowiec-Léonard. L'auto-biographie de cette Polonaise d'origine est des plus poignants. Déportée dès son plus jeune âge dans les camps de travail de l'Allemagne nazie, elle est ensuite contrainte d'errer à travers un monde en guerre qu'elle ne reconnaît pas (Sibérie, Asie centrale, Inde, Iran, Ouganda, etc..) partout elle rencontrera la misère, les privations. Aujourd'hui elle s'est posée en Provence, à Cabannes.

C.D.

Des changements à Terre de Provence

Des changements de représentation à Terre de Provence sont prévus. Suite à la démission du maire de Barbentane, Jean-Louis Ichartel, des élections auront donc lieu dans ce village en mars 2018, et ceci entraînera une modification de la représentativité des élus communautaires (loi du 9 mars 2015). "La ville centre Châteaurenard pourrait passer de 7 à 12 élus et six communes veraient le nombre de leurs représentants diminuer. Nous avons la possibilité de nous entendre par un accord local, sur délibérations des 13 communes,

afin de conserver une représentativité équitable pour les communes les moins peuplées, mais qui perdront néanmoins des conseillers communautaires. Je ne pense pas qu'il soit pertinent de mettre en place, si nous n'avons pas d'accord local, une représentativité disproportionnée à notre échelle. C'est une chose que nous reprochons sans cesse dans le système Métropolitain vers lequel nous ne voulons pas aller. Nous serons appelés à en débattre et à prendre position lors du prochain Conseil municipal, début février".